



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 13 mars 2023
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Vote du CA 2022	
DÉLIBÉRATION N° 2023-024	Le treize mars de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Bernard GIRE secrétaire de séance.
En exercice : 38	
Titulaires présents : 32	
Suppléant : 1	
Pouvoirs : 4	
Absent : 1	
Nombre de votants : 37	

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	POUV	Joël BRICE
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif 2022 du budget annexe Assainissement de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil conforme au Compte de Gestion du Trésorier se résume de la façon suivante :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2023

Objet

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Vote du CA 2022

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

PAYS DE LUREUIL

Berger
Levrault

ID : 070-247000755-20230313-CA2023_AC-BF

Délibération n°2023

024

Page 2 sur 3

Section de fonctionnement

laissant apparaître un excédent d'exploitation de : **940 667.82 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		792 679.01
Opérations de l'exercice	249 179.57	397 168.38
Totaux	249 179.57	1 189 847.39
Résultat de clôture		940 667.82

Chapitres dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	86 594.00	21 707.82
012 Charges de personnel	38 000.00	35 116.00
65 Autres charges gestion courante	20 050.00	8 849.04
66 Charges financières	47 950.00	34 534.50
042 Opérations d'ordre entre section	152 000.00	148 972.21

Chapitres recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
70 Produits des services	345 320.99	358 996.20
74 Subventions d'exploitation	7 000.00	5 090.77
75 Autres produits gestion courante	0.00	2.41
77 Produits exceptionnels	0.00	732.00
042 Opérations d'ordre entre section	33 000.00	32 347.00

Section d'investissement

laissant apparaître un déficit d'investissement de : **23 483.27 €**

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs	37 645.36	
Opérations de l'exercice	172 455.48	214 120.06
Etat des restes à réaliser	27 502.49	
Totaux	237 603.33	214 120.06
Résultat de clôture	23 483.27	



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MARS 2023

Objet

**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF
– Vote du CA 2022**

Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Publié le

PAYS DE LUXEUIL

ID : 070-247000755-20230313-CA2023_AC-BF

Berger
Levrault

Délibération n°2023

024

Page 3 sur 3

Principaux chapitres dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
16 Emprunts et dettes assimilées	177 500.00	140 108.48
20 immobilisations incorporelles	33 500.00	0.00
21 immobilisations corporelles	326 354.64	0.00
23 Immobilisations en cours	2 000 000.00	0.00
040 Opérations d'ordre entre sections	33 000.00	32 347.00

Principaux chapitres recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
13 Subventions d'investissement	1 551 446.15	0.00
106 Réserves	65 147.85	65 147.85
040 Opérations d'ordre entre section	152 000.00	148 972.21

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- APPROUVE le Compte Administratif 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT COLLECTIF,
- ARRETE le Compte Administratif 2022 du Budget annexe ASSAINISSEMENT COLLECTIF définitivement comme exposé ci-dessus.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, transposable aux EPCI, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

